

# La Constitution et Les enseignements du champ des STVST

Monique Dupuis, IGESR, pour le groupe STVST

Le champ des STVST recouvre plusieurs enseignements des voies générale, technologique et professionnelle :

- l'enseignement scientifique à l'école,
- l'enseignement des sciences de la vie et de la Terre (SVT) au collège et au lycée général,
- l'enseignement scientifique en classes de première et de terminale,
- en lycée technologique : les enseignements de Biochimie Génie Biologique (BGB), de Biotechnologie Santé Environnement (BSE), de Sciences et Techniques Sanitaires et Sociales (STSS),
- en lycée professionnel : les enseignements relevant du champ des Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées (SBSSA). A noter que 5 filières de la voie professionnelle sont concernées par des enseignements en lien avec le champ des STVST. Il s'agit des filières : hygiène/environnement, soins à la personne, sanitaire et social, bioindustries/laboratoire et médicoteknique/pharmacie

**Au lycée général**, les programmes de SVT sont organisés autour de trois entrées dont les intitulés témoignent de l'importance de ces enseignements dans le cadre des éducations à la santé, au développement durable, à la citoyenneté :

- « La Terre, la vie et l'évolution du vivant » : les élèves abordent des thématiques en lien avec la biodiversité et l'évolution de la vie,
- « Enjeux contemporains de la planète » : les élèves appréhendent les grands enjeux auxquels l'humanité est confrontée au XXI<sup>e</sup> siècle, ceux de l'environnement et des changements climatiques, du développement durable, de la biodiversité, de la gestion des ressources et des risques,
- « Corps humain et santé » : les élèves appréhendent le fonctionnement de leur organisme et comment la santé se définit dans une approche globale intégrant l'individu dans son environnement et prenant en compte les enjeux de santé publique

Tout au long de la scolarité, les enseignements du champ des STVST fixent des objectifs pour développer des compétences transversales pour les élèves. A titre d'exemples :

- Pratiquer des démarches scientifiques qui amènent à distinguer ce qui relève d'une croyance ou d'une opinion et ce qui constitue un savoir scientifique,
- Adopter un comportement éthique et responsable en :
  - identifiant l'incidence (bénéfices et nuisances) des activités humaines sur l'environnement à différentes échelles ;
  - fondant ses choix de comportement responsable vis-à-vis de sa santé ou de l'environnement en prenant en compte des arguments scientifiques ;
  - participant à l'élaboration de règles de sécurité et les appliquant au laboratoire et sur le terrain.
  - comprenant les responsabilités individuelle et collective en matière de préservation des ressources de la planète (biodiversité, ressources minérales et ressources énergétiques) et de santé.

L'un des enjeux de ces enseignements, qui ont vocation à permettre d'appréhender scientifiquement le monde actuel et son évolution, est de participer à la formation de l'esprit critique et à l'éducation civique. Des objectifs

majeurs sont ainsi clairement affichés : renforcer la maîtrise de connaissances étayées scientifiquement et de modes de raisonnement propres aux sciences, développer l'esprit critique, et plus généralement assurer l'acquisition d'une culture scientifique assise sur les concepts fondamentaux de la biologie et de la géologie. Ces enseignements contribuent de façon importante à la formation civique des élèves. Bien que les questions relatives à la Constitution ne soient pas abordées directement dans ces enseignements, des opportunités sont à saisir à l'occasion de l'étude de certaines thématiques (santé, environnement, par exemple) pour enrichir les connaissances des élèves et leur permettre de mener des réflexions sur le champ de la Constitution. A titre d'exemple, la question des droits et celle des responsabilités individuelles et collectives est soulevée lorsqu'il s'agit d'aborder des sujets tels que la vaccination, les impacts des nouvelles technologies de biologie moléculaire, les risques naturels ou ceux liés aux activités humaines.

En outre, tous les élèves des voies générale et technologique de lycée suivent un enseignement scientifique qui ne vise pas à construire un savoir encyclopédique, mais qui cherche à atteindre trois objectifs :

- contribuer à faire de chaque élève une personne lucide, consciente de ce qu'elle est, de ce qu'est le monde et de ce qu'est sa relation au monde,
- contribuer à faire de chaque élève un citoyen ou une citoyenne responsable qui connaît les conséquences des ses actions sur le monde et dispose des outils nécessaires pour les contrôler,
- contribuer au développement en chaque élève d'un esprit rationnel, autonome et éclairé, capable d'exercer une analyse critique face aux fausses informations et aux rumeurs

Outre les thématiques abordées, les approches pédagogiques diversifiées, l'importance de la vision systémique, les diverses modalités d'organisation du travail des élèves (activités pratiques en groupes, sorties terrain, ...), l'importance de la dimension expérimentale et les usages multiples du numérique (exploitation de bases de données, modélisation, simulation, etc.) sont autant d'appuis possibles pour aborder des questions relatives à la Constitution, dans ses dimensions légale, politique et sociale. A titre d'exemple, l'une des démarches pédagogiques couramment mise en œuvre dans les enseignements de SVT consiste à partir d'une observation ou d'une question de société pour poser et traiter une problématique scientifique. Une QPC peut donc tout à fait constituer ce point initiateur de la démarche.

Qu'il s'agisse de découvrir et de faire vivre les valeurs liées à la Constitution au quotidien dans les activités de classe ou de travailler explicitement sur des QPC, les enseignements du champ des STVST contribuent donc activement à la formation citoyenne des élèves.